

POL 4812-10
ÉVALUATION DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES
Lundi 18h-21h

Chargé de cours : Mathieu Masse Jolicoeur

Bureau : A-3610

Courriel : masse_jolicoeur.mathieu@uqam.ca

Disponibilités : sur rendez-vous

DESCRIPTION

Étapes de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes publics. Examen, à partir d'études de cas, des processus de suivi, de vérification, de mesure des effets et des impacts. Les enjeux politiques et économiques de l'évaluation des politiques et des programmes. Les méthodes d'évaluation au Québec et au Canada, et leur critique selon les différents intervenants.

OBJECTIFS DU COURS

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiantes et les étudiants à comprendre l'ensemble de la démarche d'évaluation des programmes et des politiques publics et à connaître les différentes méthodes et techniques utilisées dans ce domaine. À la fin du cours, les étudiantes et les étudiants devraient également :

- Comprendre le contexte politico-administratif dans lequel se tiennent les évaluations de programme;
- Reconnaître les différents types d'évaluation et les questions d'évaluation pertinentes;
- Identifier les techniques et les méthodes de cueillette de données avec lesquelles ils sont le plus à l'aise;
- Apprendre à lire les travaux et rapports de recherche en évaluation de programme et à en apprécier la valeur;
- Développer une capacité d'analyse et un esprit critique par rapport à l'évaluation.

OUVRAGE OBLIGATOIRE

Ridde, V., Dagenais C. (2012) *Approches et pratiques en évaluation de programme*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 375 p.

PLAN DE COURS

SEMAINE 1 **9 septembre 2013**
PRÉSENTATION DU PLAN DE COURS

SEMAINE 2 **16 septembre 2013**
QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION?
Définitions et perspectives
HISTORIQUE ET RAISON D'ÊTRE DE L'ÉVALUATION
L'évaluation à l'heure de la modernisation

SEMAINE 3 **23 septembre 2013**
LES GRANDS PARADIGMES DE L'ÉVALUATION
Constructivisme et post-positivisme

SEMAINE 4 **30 septembre 2013**
LES TYPES D'ÉVALUATION
Les typologies
Les grandes questions d'évaluation
L'arbre d'Alkin et Christie

SEMAINE 5 **7 octobre 2013**
PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION
Répondre à un appel d'offre : un devis d'évaluation
L'étude préparatoire
Commencer une évaluation
LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION
Les différents acteurs
Les parties prenantes
Mener à bien une évaluation
Les enjeux évaluatifs

SEMAINE 6 **14 octobre 2013**
CONGÉ ACTION DE GRÂCE

SEMAINE 7 21 octobre 2013
SEMAINE DE RELÂCHE

SEMAINE 8 28 octobre 2013
LE MODÈLE DE LA PROBLÉMATIQUE

La nature du programme
Le cadre théorique sur lequel s'appuie le programme

LE MODÈLE LOGIQUE

Le processus IAO
Les différents objectifs
Les différents résultats du programme

SEMAINE 9 4 novembre 2013
OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS

Les variables
Les indicateurs de mesure

PRÉPARATION DU TRAVAIL DE SESSION

SEMAINE 10 11 novembre 2013
MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires
Sondage
Entrevue
Groupe de discussion
Autres techniques
Les données secondaires
Les données administratives

SEMAINE 11 18 novembre 2013
POPULATION À L'ÉTUDE ET ÉCHANTILLONNAGE

Les types d'échantillonnage
Probabiliste
Non-probabiliste

ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse de contenu
L'analyse statistique
La triangulation

SEMAINE 12 25 novembre 2013
ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE

Évaluation de la structure
Évaluation du processus
Évaluation de la production
Évaluation des résultats

SEMAINE 13 2 décembre 2012
ÉVALUATION DES BESOINS

Évaluation de la pertinence
Évaluation de la faisabilité
Analyse stratégique

ÉVALUATION DES EFFETS

Évaluation des impacts
Évaluation de l'efficacité

ÉVALUATION ÉCONOMIQUE

Allocation des ressources, efficacité et sciences économiques

SEMAINE 14 9 décembre 2012
LES POLITIQUES D'ÉVALUATION ICI ET AILLEURS

Institutionnalisation de l'évaluation
Évaluation du développement

JUGEMENT DES ÉVALUATEURS

Validité interne et externe de l'évaluation
Les recommandations

UTILISATION DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS

L'évaluation, utile à qui?
Comment améliorer l'utilisation des résultats

SEMAINE 15 16 décembre 2012
EXAMEN FIN DE SESSION

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Onze exposés d'environ 2 heures débutant par une courte rétroaction sur la matière de la semaine précédente. Les exposés seront appuyés par des présentations PowerPoint qui seront disponibles sur MOODLE.
- Suivant l'exposé magistral, deux types de mise en application se feront : (1) des discussions au sujet des lectures obligatoires et (2) des études de cas permettant aux étudiantes et étudiants d'appliquer la matière vue en classe. L'enseignant créera du matériel pédagogique permettant d'utiliser l'expérience des étudiants et leurs nouvelles connaissances pour apprécier une situation et résoudre un problème.
- Les étudiantes et étudiants préparent le cours magistral en lisant les lectures obligatoires et en préparant les travaux demandés. Il peut arriver que l'enseignant, en plus des chapitres à lire du livre obligatoire, propose la consultation de sites Internet spécialisés.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- L'examen. L'examen sera réalisé à la dernière semaine et portera sur l'ensemble de la matière. L'examen comptera pour 30 % de la note finale.
- Travail de session de 25 pages proposant une étude de cas. Ce travail sera fait en équipe de 3 à 5 personnes et sera corrigé par l'enseignant avec une grille de correction pondérée par une auto-évaluation des co-équipiers. Le travail sera à remettre lors de la dernière séance (15^e semaine) et vaudra 30 % de la note finale. Il sera noté de façon individuelle.
- Travaux pratiques. 4 travaux pratiques seront demandés aux étudiants. Ces travaux individuels devront être remis lors de la séance suivant leur présentation. Chaque travail pratique vaudra 5 % de la note finale.
- Résumés critiques. L'étudiant devra remettre deux résumés critiques d'une page (interligne simple) d'un texte du livre obligatoire. Le premier résumé critique sera à remettre au 5^e cours et le deuxième résumé critique sera à remettre au 10^e cours. Ces exercices vaudront 10 % chacun de la note finale.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

N.B.: Pour des références particulières ou une bibliographie plus exhaustive, la plupart de ces ouvrages contiennent des bibliographies intéressantes. Je serai également disponible pour guider les étudiants curieux vers des ouvrages spécialisés.

- Alkin, M.C. (2004), "Evaluation Roots. Tracing Theorists' Views and Influences", Sage Pub, p. 424
- Aubel, J. (2000). Manuel d'évaluation participative de programme. Calverton, MA, www.childsurvival.com, CSTS-CRS-USAID.
- Beaudry, J. and B. Gauthier (1992). L'évaluation de programme. Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données. B. Gauthier. Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Bégin, C., P. Joubert, et al. (1999). L'évaluation dans le domaine de la santé : conceptions, courants de pensée et mise en œuvre. Le système de santé québécois. Un modèle en transformation. C. Bégin, P. Bergeron, P.-G. Forest and V. Lemieux. Montréal, Les presses de l'Université de Montréal: 265-281.
- Brousselle, A., Champagne, F., Contandriopoulos, A-P. et Hartz, Z. (2009). L'évaluation : concepts et méthodes. Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal, 304 pp.
- Chen H-T. (2004) Practical Program Evaluation, Assessing and Improving Planning, Implementation, and Effectiveness, Sage Publication.
- Chelimsky E. and W. R. Shadish (1997) Evaluation for the 21st century: A handbook.. Thousand Oaks, Sage Publication
- Cousins, J. B. and E. Whitmore (1998). Framing Participatory Evaluation. Understanding and Practicing Participatory Evaluation. E. Whitmore, Jossey-Bass Publishers. 80: 5-23.
- Ridde, V., Dagenais C., (2008) Approches et pratiques en évaluation de programme. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Desrosiers, H. (1998). Cadre de pratique pour l'évaluation des programmes, applications en promotion de la santé et toxicomanie. Québec, Gouvernement du Québec (MSSS).
- De Visscher C. et F. Varone, 2001, ed. Évaluer les politiques publiques, Bruylant-Academia: Louvain-la-neuve. p. 29-42.
- DRHC (1998). Évaluation quasi-expérimentale. Ottawa, Développement des ressources humaines du Canada: 41.
- Fetterman, D. M. (2000). Foundations of Empowerment Evaluation. Thousand Oaks, CA, Sage.
- Kirkpatrick, D.L., Evaluating training programs : the four levels. 1st ed. 1994, San Francisco, Emeryville, CA: Berrett-Koehler ;Publishers Group West, 229.
- Légaré, J., A. Demers, et al. (1993). L'évaluation sociale : savoirs, éthique, méthodes : actes du 59e Congrès de l'ACSALF. Laval, Éditions du Méridien.
- Levin, H. M. (1983). Cost-Effectiveness : a primer. London, New Delhi, Sage Publications.

- Mark, M., Henry, G., & Julnes, G. (2000). *Evaluation: An integrated framework for understanding, guiding, and improving public and nonprofit policies and programs*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Mathison, S., Ed. (2004). *Encyclopedia of Evaluation*, Sage Publication.
- McQueen, D.V., *Données probantes et évaluation des programmes en promotion de la santé*. *Ruptures*, 2000. 7(1): p. 79-98.
- Midy, F., C. Vanier, et al. (1998). *Guide d'évaluation participative et de négociation*, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles -Coalition des tables régionales d'organismes communautaires - Centre de formation populaire -UQAM.
- Mohr, L. B. (1995) *Impact Analysis for Program Evaluation*, 2nd edn. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Monnier, E., (1992) *Évaluations de l'action des pouvoirs publics. Du projet au bilan*. Paris: Économica. 169.
- Nadeau, Marc-André, (1988) *L'évaluation de programme. Théorie et pratique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2e édition, 430 p.
- Patton, M. Q. (1997). *Utilization-Focused Evaluation*. Thousand Oaks-London-New Delhi, Sage Publications.
- Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods*. Thousand Oaks, London, New Delhi, Sage Publications.
- Patton, M. Q. (2011). *Developmental Evaluation*. New York, The Guilford Press.
- Péladeau, N. and C. Mercier (1993). "Approches qualitative et quantitative en évaluation de programmes." *Sociologie et Sociétés XXV*(2): 111-124.
- Perret, B., *L'évaluation comme construction sociale d'un jugement. Éléments pour une théorie de l'argumentation en évaluation*. in *L'évaluation en développement*, Conseil scientifique de l'évaluation, Editeur. 1996: Paris
- Pluye, P., et al., *Program sustainability begins with the first events*. *Evaluation and Program Planning*, 2005. 28(2): p. 123-137.
- Ridde V., Baillargeon J., Ouellet P., Roy S., (2003) *L'évaluation participative de type empowerment : une stratégie pour le travail de rue*, *Service Social*, vol 50 (1), pp 263-279
- Rossi, P. H., M. W. Lipsey, et al. (2004). *Evaluation: a systematic approach*. Thousand Oaks, CA, Sage Pub.
- Santé Canada (1996). *Guide d'évaluation de projet : une démarche participative*. Ottawa, Santé Canada: 74.
- Saucier, A. et Y. Brunelle (1995). *Les indicateurs et la gestion par résultats*. Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, direction générale de la planification et de l'évaluation: 33.
- Scriven, M., *Evaluation thesaurus*. 2d. 1980, Pt. Reyes, Calif.: Edgepress.
- Thurston, W.E. et L. Potvin, *Evaluability Assessment: A Tool for Incorporating Evaluation in Social Change Programmes*. *Evaluation*, 2003. 9(4): p. 453-469.
- Trosa, S. (2003). *Le guide de la gestion par programme. Vers une culture du résultat*. Paris, Editions d'Organisation.
- Voyer, P. (1999). *Tableaux de bord de gestion et indicateurs de performance : la réalisation d'un support informationnel pour le suivi et le reportage des indicateurs de performance*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

- W.K Kellogg Foundation (1998). Evaluation Handbook. Battle Creek, MI.
- Wholey, J. S., H. P. Hatry, et al. (2004). Handbook of practical program evaluation. San Francisco, Jossey-Bass.

QUELQUES RESSOURCES EN LIGNE

- Center for development innovation :
http://www.cdi.wur.nl/NR/ronlyres/9C9EC0AD-65EA-4172-97D3-F2AB9DBD855F/139231/2011_guide_MEMguide2.pdf
- Child Survival Technical Support Project : http://web.idrc.ca/uploads/user-S/10504133390Participatory_Program_Evaluation_Manual.pdf
- Conseil du trésor du Québec :
http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/eval-progr_02.pdf
- Espace régional de santé publique Rhône-Alpes :
http://www.ersp.org/evaluation/pdf/eval_9_etapes_08.pdf
- ONUSIDA : http://data.unaids.org/Topics/M-E/me-modules-a4_fr.pdf
- Petit guide de l'évaluation :
http://www.evaluation.gouv.fr/cgp/fr/interministere/doc/petit_guide_cse.pdf
- PNUD : http://web.undp.org/evaluation/handbook/french/docments/PME-Handbook_Fr.pdf
- Politiques d'évaluation Canada : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=15024>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.ugam.ca

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.